

Fiche 4 : Si l'utilisateur ne peut pas se connecter via FranceConnect

Pour faire son changement de titulaire « J'achète ou je reçois un véhicule d'occasion » ou pour utiliser la télé-procédure complémentaire « Je souhaite faire une autre demande », l'utilisateur doit se connecter sur un compte ANTS certifié FranceConnect (cf. fiche 1).

Si vous ne disposez pas d'accès à FranceConnect (absence de compte sur impot.gouv.fr, sur ameli.fr ou d'identité numérique de La Poste), vous pouvez vous rendre chez un professionnel de l'automobile, habilité pour faire son changement de titulaire.

Néanmoins, vous avez la possibilité de créer facilement un compte sur les sites impot.gouv.fr ; ameli.fr ou idp.idn.laposte.fr . Pour cela, vous devez connaître les informations suivantes :

Impot.gouv.fr :

- Votre numéro fiscal
- Votre numéro d'accès en ligne
- Votre revenu fiscal de référence

Ces trois informations sont disponibles sur les documents fiscaux qui vous sont adressés : **l'avis d'imposition (sur lequel apparaissent le numéro fiscal et votre revenu fiscal de référence) et la déclaration de revenus (sur lequel apparaît le numéro d'accès en ligne ou numéro de télédéclarant).**

Vos références	
Pour accéder à votre espace personnel	
Numéro fiscal :	00 01 123 456 789 C
Déclarant 1 :	
Déclarant 2 :	07.01.987 786.432
Numéro de télédéclarant :	voir votre déclaration
Revenu fiscal de référence :	26 100,
Référence de l'avis : 12 76 1234567 00	
Numéro RIP : 61 51 12 1234567890 A	
Numéro de rôle :	011 A
Date d'établissement :	08/06/2013
Date de mise en recouvrement :	31/07/2013

La création du compte sur impot.gouv.fr

Une fois que vous êtes en mesure de présenter les trois données ci-dessus, vous devez vous diriger sur le site impot.gouv.fr puis suivre la procédure suivante :

- Cliquez sur le bouton bleu « votre espace particulier ».
- Dans le formulaire « création de mon espace particulier », renseignez votre numéro fiscal, votre numéro d'accès en ligne ainsi que votre revenu fiscal de référence de l'utilisateur, puis cliquez sur « valider ».
- Un formulaire s'ouvre. Vous devez compléter votre l'adresse mail, créer votre mot de passe, décochez si vous le souhaitez, le fait de déclarer ou non vos impôts en ligne, puis cliquez sur « enregistrer ».
- Le compte sur impot.gouv.fr est alors créé, vous pouvez désormais vous connecter à votre compte ANTS certifié FranceConnect, avec votre numéro fiscal et votre mot de passe de votre compte des impôts.

Ameli.fr :

Préparez votre RIB (déjà transmis à votre caisse) et votre carte Vitale puis cliquez sur «[Je crée mon compte](#)».

Pour créer votre compte, il faut impérativement que vos coordonnées bancaires soient déjà enregistrées dans les fichiers de l'Assurance Maladie.

Si votre compte bancaire est enregistré et que votre carte vitale est active, un écran va vous proposer de créer immédiatement votre compte.

Il faut renseigner alors les sept derniers chiffres de votre relevé d'identité bancaire IBAN, utilisé pour l'Assurance Maladie, et les onze derniers chiffres du numéro de série de votre carte vitale.

Cliquez ensuite sur « Valider » et acceptez les conditions générales d'utilisation pour enfin définir et enregistrer votre code personnel composé de huit à treize chiffres pour finaliser la création de votre compte.

Pour des raisons de sécurisation des données, en l'absence de l'une des informations obligatoires (coordonnées bancaires, carte vitale), ou si les données saisies ne sont pas conformes à celles enregistrées dans la base, il ne vous sera pas possible de créer immédiatement votre espace personnel.

Depuis la page de création du compte, vous pouvez demander un code provisoire par voie postale, il vous parviendra sous huit jours. Vous pourrez ainsi vous connecter avec ce code provisoire et en créer un nouveau dès sa première utilisation.

Attention ! A partir du moment où vous créez votre espace personnel sur ameli.fr, toutes les démarches seront désormais faites en ligne et non plus par courrier.

Identité numérique de La Poste (idp.idn.laposte.fr) :

L'IDentité Numérique est gratuite et disponible en 48h :

1. Remplissez le formulaire d'inscription sur le site de La Poste et cliquez sur le lien envoyé à l'adresse e-mail que vous avez saisie
2. Renseignez le code reçu par SMS
3. Choisissez une date de passage de votre facteur pour vérification des données déclarées lors de votre inscription
4. Après le passage de votre facteur, vous recevez un e-mail confirmant l'activation de votre IDentité Numérique